

COVID-19 : votre situation nous intéresse

Alors que la cellule de crise nationale (réunissant les 4 DSC ou leurs représentants) se réunit depuis 3 semaines maintenant, la FNME-CGT se félicite des sujets qui ont été amenés dans le débat.

En amont des séances du Comité Social et Economique Central, nombre de questions avaient été posées dans cette instance d'urgence. Devant les difficultés de mise en œuvre de procédures claires et applicables sur le terrain, le DGI a été déposé, ce qui a permis à la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail Centrale de se réunir. Ce travail collectif, en lien avec nos délégués syndicaux et nos élus dans les CSE en région a permis de relever de nombreuses problématiques qui polluaient le quotidien des salariés.

Certains s'autorisent le droit, encore et encore, de reprocher à la CGT d'être tatillonne mais notre travail mis en œuvre dans la période n'a qu'une seule vocation : « protéger les salariés et leurs familles ».

Les mêmes sont solidaires de la démarche entreprise par les directions nationales qui n'a vocation, comme le prône le gouvernement que de limiter la propagation du virus. L'exemple est de taille, d'un côté on pousse les citoyens à rester confiner alors qu'en parallèle on pousse les Français à se rendre sur leur lieu de travail.

Ainsi donc, depuis le début, nous portons cette nécessité de mettre en œuvre les protections individuelles pour les agents qui seraient amenés à entrer en contact avec des collègues ou bien des usagers. Dans cette même logique, nous avons demandé pour les métiers tertiaires, l'accès au travail à domicile et pour ceux qui étaient dans l'obligation d'être présents sur site, une obligation d'hygiène des locaux et des parties communes, en imposant le passage régulier des entreprises de nettoyage.

Sur le travail à domicile, nous avons condamné les mesures prises par certains chefaillons qui se sont arrogés le droit de rendre possible travail à domicile et garde d'enfants. Comme si, on pouvait gérer 2 « chantiers » à la fois ! Mais la CGT se

doutait bien que certains allaient faire preuve d'imagination car en creusant bien, on peut se rendre compte que ce sont les mêmes qui poussent au travail à domicile lors d'un arrêt maladie. D'ailleurs où en sommes-nous sur ce point dans la période ? (sic).

Toujours sur le travail à domicile, nous avons découvert qu'à défaut d'une mise à disposition de matériel portable propre à l'entreprise, l'idée d'installer sur les ordinateurs et téléphones personnels toute la batterie d'applications a été mise en œuvre. Ce point-là est une atteinte aux libertés individuelles des salariés. Nous savons que ces programmes sont néfastes et qu'ils donnent accès aux contenus de vos disques durs, au géo-positionnement, etc. À ce sujet, une fois sortie de la crise, il faudra avoir une explication car l'offre planetis¹ a expiré depuis près de 20 ans !

Dans nos interventions, nous avons su reprendre toutes celles et ceux qui candidaient au grand prix de l'innovation.

Période de crise aidant, certains se voyaient déjà mettre en place leurs réorganisations en empêchant les représentants du personnel CGT de faire le lien avec les salariés concernés.

Parallèlement, certains managers ont eu l'idée d'imposer RTT ou d'AIA pendant les périodes de confinement en travail à domicile ou en étant de réserve. Ces personnes avec leurs mesures antisociales envisagent sans doute de postuler au gouvernement qui vient de permettre des dispositions sur la possibilité de réduire les congés annuels, la semaine à 60h, le travail du dimanche, etc.

L'heure est à se protéger toutes et tous et pour ceux qui sont dans le besoin, nous avons demandé, avant même tout espoir d'une reprise en mode normal, la mise en place de cellules psychologiques pour aider les salariés qui seraient dans le besoin.

Sachez qu'en temps de guerre la CGT a toujours su se positionner.

**La CGT au plus proche des Agents,
 nous vous invitons à répondre au questionnaire (anonyme)
 pour que chacun puisse s'exprimer sur la gestion de la crise à GRDF.
 Accédez au questionnaire**

¹Planetis : offre «internet pour tous» d'EDF-GDF dans les années 2000.

